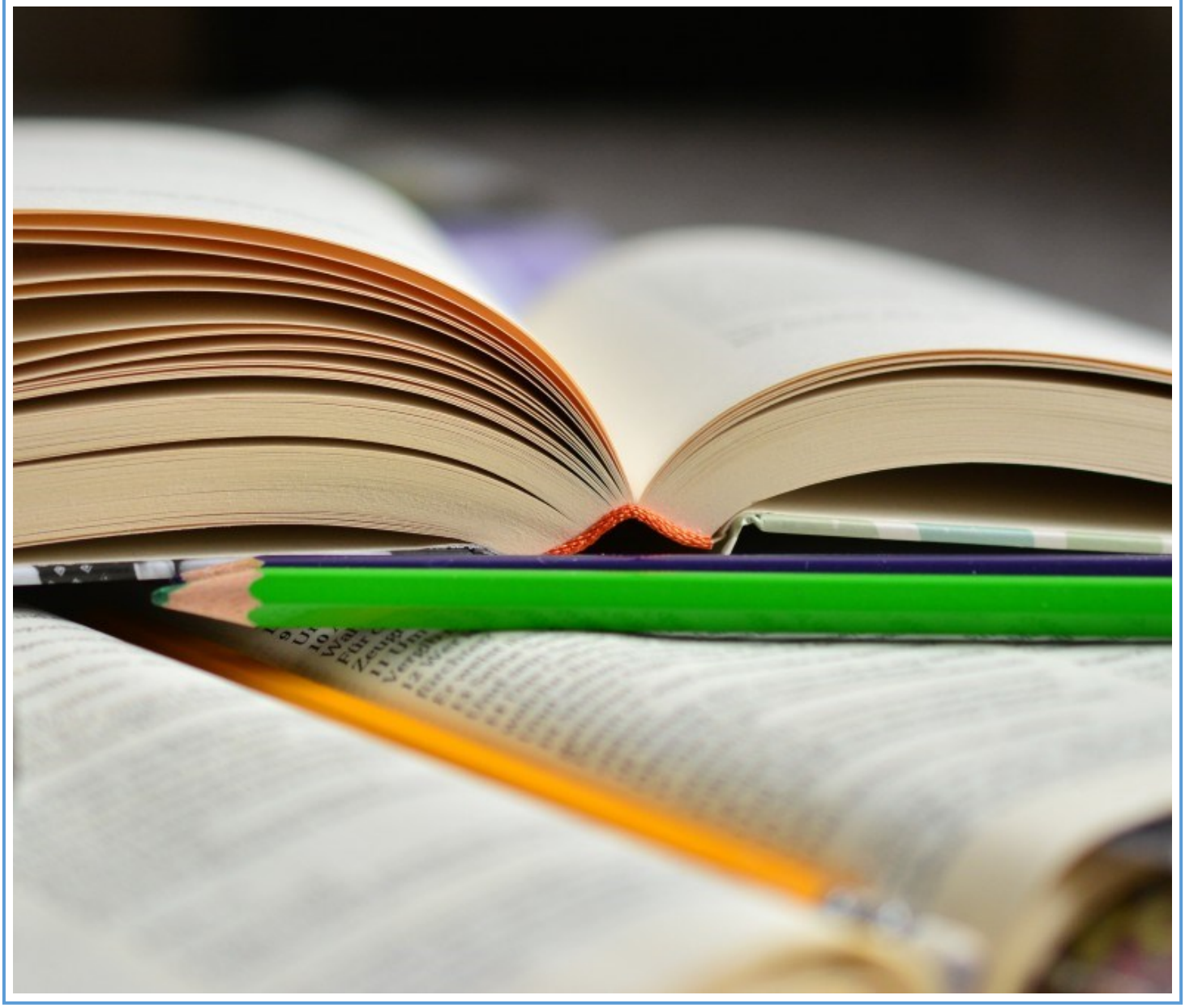

Livret du mémoire TCM

2025/2026

Université d'Orléans - LLSH

Responsable master : alice.ray@univ-orleans.fr

Responsable mention : thierry.robin@univ-orleans.fr

SOMMAIRE

Introduction……..p.3
Présentation générale du mémoire..p.4
Soutenance……..….p.5
Mémoire de recherche appliquée....p.6
Mémoire de recherche académique.p.7
Dates clefs……..…...p.8
Liste des enseignants-chercheurs..p.10
Annexes……...…….p.18

Introduction

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en Master Langues et Sociétés, Parcours Traduction et Communication Multilingue doivent rédiger un mémoire encadré par un enseignant-chercheur (voir liste, p.10).

Il peut s'agir d'un **mémoire de recherche appliquée** (ou mémoire court) ou d'un mémoire **de recherche académique** (ou mémoire long, notamment dans l'objectif de poursuivre en doctorat).

Attention : En fin de M2, il appartient au directeur ou à la directrice de mémoire d'autoriser ou non (selon la qualité du mémoire rédigé) la soutenance devant un jury composé du directeur/directrice et d'un.e autre enseignant-chercheur.

Le sujet du mémoire est soit proposé par le directeur ou directrice de recherche, soit établi sur proposition de l'étudiant.e (en accord avec la personne responsable), au cours des toutes premières semaines du premier semestre du M1.

Tout enseignant-chercheur peut refuser de diriger un mémoire dont le sujet ne relève pas de ses compétences scientifiques.

Le directeur ou la directrice accompagne pas à pas l'étudiant·e dans sa recherche, et les retours et corrections régulières doivent permettre à l'étudiant·e d'améliorer son travail au fur et à mesure. **Le mémoire final doit donc avoir été relu et corrigé au préalable par le directeur ou la directrice.** L'étudiant.e est cependant **autonome** et doit régulièrement contacter son directeur et sa directrice pour faire part de ses avancées, doutes et questions afin que le rendu final soit soutenable et pertinent.

L'étudiant.e s'engage à s'interdire l'usage de toute forme de plagiat et l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la rédaction de son mémoire.

Le travail de mémoire se fait sur deux années. Nous recommandons aux étudiant.e.s de profiter de toute la durée de leur formation pour effectuer leurs recherches.

Présentation générale du mémoire

Tout mémoire doit être rédigé selon **les normes universitaires appliquées aux thèses** :

- Présentation générale
- Normes de référencement (notes de bas de pages systématiques, respect des codes typographiques)
- Bibliographie avec références complètes
- Citations et références

Il faut **choisir un système de référencement** dès le départ et s'y tenir (en accord avec l'encradant.e).

- Format A4 : toutes à les marges à 2,5 ; interligne 1,5 ; police Times New Roman 12 ou Arial 10
- Les citations courtes doivent être entre guillemets et indiquer la source entre parenthèses (renvoyant à la référence de la bibliographie)
- Les citations longues doivent être mises en exergue (marges supplémentaires, pas de guillemets, source indiquée entre guillemets également)
- Pagination obligatoire
- Texte justifié à gauche et à droite
- Mémoire final imprimé et relié pour remise aux membres du jury de soutenance.
- La page de couverture utilisée doit être la page officielle de l'université et comporter toutes les indications utiles (prénom, nom, les encadrant.e.s, l'année universitaire, intitulé du mémoire, intitulé du Master (Mention Langues et Sociétés, Parcours Traduction et Communication Multilingue), lieu et date de soutenance

La langue du mémoire est au choix de l'étudiant.e en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire et selon la problématique choisie.

Orthographe, grammaire, ponctuation doivent être irréprochables. Attention, les règles de ponctuation ne sont pas toujours les mêmes selon les langues.

Soutenance

La soutenance du mémoire a lieu en fin de M2 (**AU PLUS TARD avant le 30 septembre**) devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs qui auront au préalable reçu un exemplaire papier relié du mémoire **10 jours avant la soutenance**.

Elle se déroule en deux temps :

- une **présentation** de 15 à 20 minutes
- 10 à 20 minutes consacrées aux **remarques et questions du jury**

La langue de présentation de soutenance doit correspondre à la langue de rédaction du mémoire (sauf avis contraire du directeur ou de la directrice de recherche).

Durant la présentation orale, l'étudiant.e doit :

- Rappeler l'origine du sujet et du travail de recherche, les hypothèses ou questions de départ et leur évolution, ainsi que les questions qui se sont posées au fur et à mesure de la recherche
- Proposer un bref bilan des résultats du travail de recherche (sans répéter en détail le contenu du mémoire)
- Rendre compte des difficultés rencontrées, des obstacles surmontés ou non et des limites du mémoire
- Evoquer les apports du travail de recherche en termes personnels, intellectuels, et professionnels (le dernier point, surtout pour les mémoires de recherche appliquée)
- Evoquer les interrogations qui subsistent, les pistes de réflexion ouvertes, à explorer, dans l'optique de recherches futures éventuelles (mémoire de recherche académique) ou dans une perspective professionnelle (mémoire de recherche appliquée)

La soutenance peut être discutée en amont avec l'encadrant.e pour être préparée au mieux.

Mémoire de recherche appliquée (ou mémoire court)

Le mémoire de recherche appliquée concerne les étudiant.e.s qui ne souhaitent pas continuer la recherche académique après leur Master.

Il se divise en deux parties

- La **traduction** de **22 500 caractères espaces comprises** (soit 15 feuillets classiques) d'un **texte au choix** (scientifique, technique, littéraire, vidéoludique, audiovisuel, etc.). Attention : si la langue source est le japonais, le texte doit comprendre **11 250 caractères espaces comprises**. Cette traduction doit être accompagnée d'une réflexion sur les conditions : calcul de votre cadence, les contraintes spécifiques (au type de texte, ou dues à votre problématique), les problèmes inhérents à votre texte (registre de langue, époque de production, etc.)
- La **définition d'une problématique et l'analyse de la traduction** par l'étudiant.e à l'aide des outils théoriques dont il a bénéficié durant son Master.

Ex. Retraduction d'un extrait d'un roman de Virginia Wolfe dans une perspective inclusive > problématique : éthique et traduction, analyse des problématiques rencontrées, de leur résolution (ou non) et explications des choix et stratégies (traduction avec objectif, contraintes éditoriales, etc.)

Outre la traduction même (qui sera évaluée en M1) votre travail de recherche doit comprendre entre **30 et 40 pages** (sans les annexes).

Ce travail de recherche doit comprendre :

- une problématique
- un état de l'art établi selon votre problématique
- une réponse à votre problématique à travers l'analyse de votre propre traduction et en faisant usage des théories et des approches vues en cours
- une analyse de votre pratique en amont de l'analyse théorique (calcul de votre cadence, les contraintes spécifiques [au type de texte, ou dues à votre problématique], les problèmes inhérents à votre texte [registre de langue, époque de production, etc.])

Mémoire de recherche académique (ou mémoire long)

Le mémoire de recherche académique concerne les étudiant.es intéressés par la recherche et/ou qui souhaitent poursuivre en thèse de doctorat après leur Master.

Ce travail de recherche ne contient pas nécessairement une traduction de la part de l'étudiant.e. Il **s'agit d'approfondir une question théorique à travers une analyse traductologique dans la perspective et selon l'approche choisies par l'étudiant.e.** La démarche peut-être purement épistémologique, ou socio-traductologique, linguistique, ou relever de l'étude culturelle.

Ex. Problématique : Traduire la littérature postmoderne américaine, étude de cas sur l'œuvre de Chuck Palahniuk

- Corpus de deux romans *Fight Club* et *Journal Intime*
- Analyse d'après le cadre théorique des théories interprétatives

Le mémoire de recherche académique doit comprendre entre **80 et 100 pages.**

Ce travail de recherche doit comprendre :

- une problématique
- un état de l'art
- une analyse approfondie d'un corpus à travers une ou plusieurs théories de la traduction et délivrant une nouvelle approche ou un apport traductologique (selon l'angle et la problématique choisie)

A l'issue de la soutenance, dans le cas d'un mémoire de recherche académique, un exemplaire du mémoire (éventuellement après correction de l'encadrant.e) doit obligatoirement être déposé par l'étudiant.e auprès du secrétariat des Masters, pour dépôt à la BU LLSH de l'université.

DATES CLEFS

2025/2026

S7

Mi-octobre

Remplir et rendre le formulaire indiquant le sujet choisi (changement possible). Ce formulaire doit être signé par l'étudiant.e et son encadrant.e (formulaire p. 21)

Début janvier

Rendre un projet de recherche (3-4 pages) :

- Bibliographie indicative
- Cadre théorique
- Construction de la problématique
- Corpus de documents
- Approche méthodologique

Projet rendu dans le cadre de l'UE « Initiation à la recherche », mais noté par l'encradrant.e.

ATTENTION, ce travail doit être suffisamment avancé et rigoureux pour **que l'UE correspondante soit validée par l'encadrant.e.**, d'où la nécessité absolue d'un suivi régulier (qui est avant tout de la responsabilité de l'étudiant.e).

S8

30 juin

Suivi du projet : rédaction d'un essai de recherche exposant avec précision le sujet et la problématique du mémoire. La bibliographie aura été complétée et le plan détaillé.

⇒ **votre traduction** accompagnée du texte source.

⇒ **un document introductif** à votre traduction, ***rédigé***, devant préciser (ce document ne doit pas faire plus de deux pages, mais il doit être clair et donner une image précise de votre processus de traduction) :

- un descriptif du texte à traduire (type, spécificités, date, etc.)
- votre méthode de travail pour la traduction
- vos contraintes spécifiques
- votre cadence
- les outils utilisés : comment, pourquoi, ce qu'ils ont apporté, etc. (cela concerne ***tous*** les outils)
- la cible potentielle de votre traduction

DATES CLEFS

2025/2026

⇒ **un document "académique" rédigé**, qui est une amélioration/extension du document rendu en janvier, dans lequel sera décrit la problématique, la méthodologie, un commencement d'état de l'art ainsi que la bibliographie complétée et le plan. Il s'agit là du point de départ de la rédaction du mémoire.

Les **22 500 caractères espaces comprises (ou 11 250 si le japonais est la langue source) doivent avoir été traduits** dans le cas des mémoires de recherche appliquée.
Le rendu de cette traduction est **OBLIGATOIRE** et **NON COMPENSABLE**. La notation se fera selon votre encadrant.e sur la LC ou le couplage LS/LC.

Dans le cas des mémoires de recherche académique, une vingtaine de pages rédigées doivent être rendues (introduction, présentation de la problématique et de la méthodologie). Le rendu est également **OBLIGATOIRE** et **NON COMPENSABLE.**

S9

Début janvier (date à définir)

Journée de la recherche des Masterants : présentation des mémoires.
La présentation sera notée et valide le bloc « suivi de projet professionnel et de recherche ».

Dans le cas d'un mémoire de recherche académique, l'étudiant.e présentera son travail à la journée de présentation du parcours MIR.

S10

30 septembre au plus tard

Soutenance de mémoire devant le directeur ou la directrice de mémoire ainsi qu'un autre membre de jury (contacté en amont par l'étudiant.e).

La soutenance doit avoir lieu avant le 30 septembre. Le mémoire ne pourra pas être validé au-delà, compromettant la remise du diplôme de Master.

Liste non exhaustive des enseignants-chercheurs (ordre alphabétique)

- **Benayada Kamila (MCF) :**

⇒ Culture visuelle des Etats-Unis et des autres pays anglophones : art, cinéma, architecture, urbanisme, design, mode, séries TV (américaines), publicité, photographie... à toutes les époques.

⇒ Droit constitutionnel/institutions des Etats-Unis : évolution, interprétations de la Constitution et des institutions.

⇒ The Barbary wars: wars against the barbary states: piracy, US naval history, the US in the Mediterranean, captivity narratives, representations of the Barbary states.

⇒ The US and the world in the 20th and 21st centuries: international relations, US foreign relations.

- **Cloiseau Gilles (MCF) :**

⇒ Sémantique, Corpus oraux, intonation, interface sémantique/prosodie, métaphore et oralité, framing cognitif/colocationnel, mapping conceptuel (notamment dans le discours sur l'environnement). Évolution lexicale.

  * Étude (contrastive - français/anglais, ou pas) de l'évolution des termes liés à Internet, l'environnement (greenwashing), l'économie, à l'aide de corpus journalistique/littéraire, et surtout oraux.

⇒ Un des différents processus d'évolution lexicale en français et en anglais (composition, métaphorisation, dérivation...) dans un domaine précis

⇒ Mapping contrastif (cartographie) des utilisations des prépositions/(aussi "phrasal verbs") dans un domaine précis (upload/upgrade/upstream...)

⇒ Utilisation des corpus pour élucider des problèmes de traduction.

⇒ Tout projet lié à la prosodie, et l'utilisation de corpus oraux, français, anglais ou dans une perspective contrastive.

- **Joseph Ciaudo (MCF) :**

⇒ Traduction du jeu vidéo

⇒ Traduction multilingue

⇒ Traduction philosophique

⇒ Histoire conceptuelle (XIXe-XXe)

⇒ Histoire de la traduction en Asie

⇒ Histoire politique et intellectuelle en Chine (XVIIe-XXIe)

⇒ Interfaces entre l'Occident et l'Asie (notamment le monde chinois) (XVIIe-XXIe)

- **Decobert Claire (MCF) :**

Aire géographique : Espagne / Période : XX-XXIèmes siècles

⇒ Discours politiques, partis politiques, débats d'investiture, communication politique, spots électoraux, marketing politique, médias, télévision, opinion publique.

- **Eymar Marcos (MCF) :**

⇒ Bilinguisme et plurilinguisme littéraire français/espagnol/anglais

⇒ Traduction et autotraduction

⇒ Relations littéraires et interculturelles Espagne/Amérique Latine/France

⇒ Écriture créative

⇒ Migration Amérique Latine > EEUU.

- **Fasquel Samuel (MCF) :**

Aire culturelle : Espagne / Période : 16-17èmes siècles

⇒ Littérature et civilisation, en particulier à travers l'oeuvre de Quevedo, sur laquelle porte l'essentiel de mes recherches. Mes travaux sur cet auteur m'ont mené à envisager aussi bien sa prose politique ou religieuse que la littérature burlesque qu'il a abondamment pratiquée.

- **Fischer Karin (PU) :**

Aires géographiques : Irlande (République d'Irlande et Irlande du Nord), Grande-Bretagne, autres pays anglophones dans une perspective comparative.

⇒ Éducation et politique/société/culture, idéologie et politique (étude des discours), enjeux culturels et identitaires, droits des enfants, droits des minorités, démocratie et citoyenneté, représentations de l'histoire (ou d'un pays, d'une culture…) à l'école, religion et société, Irlande et Royaume-Uni.

⇒ Généralement tous les sujets relatifs à l'Irlande (société, politique, culture…), Nord et Sud. Sujets possibles également sur la Grande-Bretagne (Écosse, Pays de Galles, Angleterre), à discuter.

⇒ Tous thèmes liés au rapport entre éducation et politique/société/culture dans les pays anglophones ou dans une perspective comparative internationale (discours et politiques publiques, structures éducatives et contenus d'enseignement, éducation interculturelle...).

- **Frénée Samantha (MCF) :**

My field of research covers the ideological significance of representations of the ancient historical figures of Boudica and Cartimandua in the early modern period in England, Wales and Scotland, traces of whom are found in both the literary and non-literary texts. A line of research to develop further is the ways in which history is transmitted and why.

My second research project looks at aspects of creative writing, story-telling, how and why stories are told and to whom, the publishing process.

⇒ Relations between Spain and England, or between England and Morocco, in the Early Modern period.

⇒ The representation of women in the Early Modern period in England and/or Ireland.

- **Gallet Elodie (MCF) :**

Aires géographiques: Grande-Bretagne et Irlande du Nord / Période : XXe-XXIe siècles

⇒ Politique, culture et société britanniques et nord-irlandaises ; médias britanniques ; représentation de la guerre, du conflit et du post-conflit ; médiatisation et médiation du terrorisme ; Brexit ; monarchie…

⇒ Histoire et mémoire; représentation d'événements historiques dans les médias.

- **Guetemme Geneviève (MCF) :**

XXIème siècle / principales aires culturelles : anglophones, francophones, germanophones

⇒ Culture artistique contemporaine (arts plastiques, danse, architecture, cinéma, street art, poésie)

⇒ Interculturalité et éducation

⇒ Culture et migration

⇒ Culture et postcolonialisme

- **Habran Augustin (MCF) :**

⇒ Études amérindiennes, période de la jeune république des États-Unis, et notamment relation entre l'État fédéral et les nations autochtones (nouvelle histoire indienne, ethnohistoire).

⇒ Histoire et civilisations amérindiennes – Native American Studies

⇒ Histoire des États-Unis du XIXe siècle

⇒ Jeune République des États-Unis

⇒ Construction de l'État fédéral américain

⇒ Construction de l'Ouest américain/ Conquête de l'Ouest

⇒ Minorités et stratégies de résistance dans le contexte de colonisation et d'expansion.

- **Henninger Aline (MCF) :**

⇒ Sociologie et anthropologie du Japon contemporain

⇒ Études de genre au Japon

⇒ Mouvements féministes et LGBTQ au Japon

- **Larroque Jimena (MCF) :**

⇒ Identité, interculturalité, intégration, Espagne contemporaine, Etat des autonomies, gouvernance, littérature, fiction transnationale, Rafael Chirbes

⇒ Civilisation espagnole, XIXe-XXIe siècles, littérature et politique, discours politiques, migrations, exil

- **Pélage Catherine (PU) :**

⇒ Littérature latino-américaine contemporaine (Chili et République dominicaine), femmes et écriture, écriture du corps, écriture et violence politique, écriture et migrations.

Tous les sujets relatifs à la littérature latino-américaine contemporaine, par exemple :

⇒ Sujets liés à des auteurs de la zone Caraïbe (marquée par des mouvements constants de population et des échanges culturels et linguistiques)

⇒ Sujets liés à des auteurs latino-américains et caribéens écrivant depuis les États-Unis (impact des migrations dans leur écriture)

- **Perrot Marie-Eve (MCF) :**

⇒ Linguistique de l'énonciation, linguistique contrastive

⇒ Sociolinguistique : pratiques et représentations en situation de contact de langues (emprunts, alternances et mélanges codiques, discours épilinguistiques…) ; variation de l'anglais.

- **Ray Alice (MCF) :**

⇒ Traductologie : traduction, retraduction

⇒ Science-fiction et culture populaire

⇒ Cinéma (de genre principalement)

⇒ Jeux vidéo

⇒ Linguistique contrastive et terminologie

- **Rivière de Franco Karine (MCF) :**

⇒ Vie politique britannique contemporaine

⇒ Système électoral

⇒ Études parlementaires

⇒ Élections et campagnes électorales

⇒ Communication politique et électorale

⇒ Femmes et politique

⇒ Médias et politique

- **Robin Thierry (PU) :**

Aires géographiques: Irlande, Royaume-Uni, Diaspora irlandaise (Etats-Unis, Australie, Canada…), monde anglophone en général dans une optique comparatiste avec l'Irlande.

Thèmes de recherche (domaine de spécialisation) :

⇒ Etudes culturelles irlandaises, littérature contemporaine (de la fin XIXème au XXIème siècle) dans les courants suivants : modernisme, postmodernisme, néo-modernisme.

⇒ Satire et divertissement.

⇒ Séries télévisées et adaptations écraniques (ou traductions) d'œuvres littéraires.

⇒ Culture(s) populaire(s) : roman policier et science fiction.

Angles d'approche problématiques et théoriques :

⇒ idéologie politique et histoire des idées,portant sur la déconstruction des stéréotypes concernant les identités sociales / communautaires (nationales, religieuses, genrées, « minoritaires »), questionnement des hiérarchies des genres

⇒ littéraires ou des arts ('low art vs high art', 'elite culture vs popular culture', marchandisation de la culture).

⇒ Problématiques de la transposition – d'un médium à l'autre, traductions, adaptations, pastiches, reprises, translations interculturelles, hybridité.

- **Serpollet Noëlle (MCF) :**

Grammaire et linguistique anglaises, phonétique anglaise, théorie des opérations énonciatives, recherche sur la modalité et le subjonctif, linguistique de et sur corpus sur les langues anglaise et française, linguistique contrastive.

⇒ Les accents et leur variation (choisir une région / un pays ou comparaison).

⇒ Variation accentuelle régionale en Grande Bretagne.

⇒ L'enseignement de la phonétique (ou son absence ?) dans le secondaire.

⇒ La place de la phonétique dans l'apprentissage de l'anglais

⇒ Présentation des différents courants linguistiques contemporains

⇒ Historique et évolution de la « linguistique de corpus » de 1930 à nos jours, à partir de la présentation de différents courants : prémices de la linguistique de corpus, Harris et le distributionnalisme, Chomsky et sa grammaire générative transformationnelle, utilisation de la méthodologie exploitant des corpus à l'heure actuelle.

La linguistique de corpus et ses applications pratiques : étude de cas.

Linguistique de corpus vs linguistique sur corpus.

- **Shimosakai Mayumi (MCF) :**

⇒ Littérature de langue japonaise

⇒ Littérature postcoloniale

⇒ Littérature et immigration

Sujets liés à la littérature japonaise, aux films japonais, aux manga, à la culture japonaise et à la langue japonaise.

- **Tabuteau Eric (PU) :**

⇒ Politiques de multiculturalisme au Canada et aux Etats-Unis

⇒ Frontières américano-canadienne et américano-mexicaine

⇒ Intégration nord-américaine

⇒ Echanges américano-canadiens

⇒ Politique étrangère américaine et canadienne

⇒ Forces de l'ordre américaines et canadiennes

⇒ Sécurité et défense en Amérique du Nord

⇒ Intelligence économique en Amérique du Nord

Exemples de sujets ou domaines :

⇒ Impact du 11 septembre 2001 sur les relations américano-canadiennes

⇒ La confrontation américano-canadienne dans l'Arctique

⇒ Etats-Unis et libre-échange dans les Amériques

⇒ Etats-Unis et protectionnisme dans les Amériques

- **Wallart Kerry-Jane (PU) :**

⇒ études états-uniennes, études caribéennes, études canadiennes,

⇒ Black Atlantic,

⇒ performance,

⇒ genre,

⇒ théories postcoloniales, Postcolonialisme au sens large, et incluant les Etats-Unis, décolonialité

⇒ transculturalismes,

⇒ diaspora,

⇒ intermédialité (entre littératures, arts visuels, et performance/arts de la scène), intertextualité (notamment pastiche et parodie), liens entre oralité et écriture, adresses de l'auteur au public/ lecteur, questions d'autorité, et questions de réception.

⇒ Postcolonialisme au sens large, et incluant les Etats-Unis.

⇒ Décolonialité.

⇒ Littératures mineures.

⇒ 19ème, 20ème, 21ème siècles.

- **Winsworth Ben (MCF) :**

Twentieth century/contemporary English novel (B. S. Johnson, John Fowles, Graham Swift, Julian Barnes); psychoanalysis and literature; English pop music/popular culture (1960-2000).

SOMMAIRE DES ANNEXES

Charte des mémoires de Master……...p.19

Dépôt d'un sujet de mémoire de Master...p.21

Sans plagiat, sans tricherie……....p.22

Couverture mémoire…...……..p.25

CHARTE DES MÉMOIRES DE MASTER

La préparation d'un mémoire repose sur l'accord librement conclu entre l'étudiant et le directeur du mémoire. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. Directeur et étudiant ont donc des droits et des devoirs respectifs que cette charte définit, afin de garantir la qualité scientifique du mémoire. La charte est signéeau début de la collaboration entre le directeur et l'étudiant.

SUJET ET FAISABILITÉ DU MÉMOIRE

Le sujet du mémoire conduit à la réalisation d'un travail à la fois original et formateur, dont la faisabilité s'inscrit dans le délai prévu. Le choix du sujet de mémoire repose sur l'accord entre l'étudiant et le directeur. Le directeur, sollicité en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné, doit aider l'étudiant à faire preuve d'innovation dans le contexte scientifique choisi.

Le directeur doit clairement expliquer à l'étudiant les moyens à mettre en œuvre pour permettrela réalisation du travail. L'étudiant est invité aux travaux de l'équipe de recherche du directeur. Les moyens matériels de l'équipe sont mis à sa disposition pour l'accomplissement de sa recherche.

L'étudiant, quant à lui, s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il a vis-à-vis de son directeur un devoir d'information quant aux difficultés rencontrées et à l'avancement de son mémoire. Il doit démontrer un esprit d'initiative dans la conduite de sa recherche.

ENCADREMENT ET SUIVI DU MÉMOIRE

L'étudiant a droit à un encadrement personnalisé de la part de son directeur, qui s'engage à consacrer le temps nécessaire à la direction du mémoire. Il est nécessaire que le principe de rencontres régulières et fréquentes soit arrêté lors de l'accord initial. Ces rencontres peuvent être notées sur un « journal de bord » éventuel.

L'étudiant s'engage à tenir le directeur informé à chaque étape de sa recherche, et à lui remettre des pages du mémoire au fur et à mesure qu'elles sont rédigées. Le directeur s'engage à informer l'étudiant en temps voulu des appréciations positives ou des objections et des critiques que son travail pourrait susciter. L'étudiant doit respecter les règles fondamentales de la déontologie du

travail universitaire et de la recherche. Il s'engage notamment à s'interdire l'usage de toute forme de plagiat.

Après le dépôt d'un exemplaire fini du mémoire, le directeur accorde ou refuse l'autorisation à soutenir. Un refus doit être clairement motivé. Le directeur propose la composition du jury de soutenance dans le respect des règles propres à l'établissement, ainsi que la date de soutenance.

DURÉE DU MÉMOIRE

L'étudiant et le directeur doivent respecter les dates et échéances indiquées dans le livret du master. La durée de référence de préparation d'un mémoire est de deux ans.

Les détails du travail demandé pour chaque semestre figurent dans les livrets de master. Ces consignes doivent être strictement respectées.

Le directeur est libre d'accepter ou de refuser la continuation de sa direction à la fin de la première année du master ou en cas de deuxième inscription en première ou deuxième année. En M2, une seule année de réinscription est autorisée : elle doit être demandée, à titre dérogatoire, par écrit auprès du responsable du master. Dans tous les cas, la préparation du mémoire implique l'inscription administrative et pédagogique de l'étudiant.

Tout manquement aux engagements exposés dans cette charte doit d'abord faire l'objet d'un constat commun entre l'étudiant et le directeur, constat qui peut conduire à une procédure de médiation ou de fin de direction.

Date :

Nom et signature de l'étudiant :

Nom et signature du directeur :

Dépôt d'un sujet de mémoire de Master

Cette feuille est à compléter par l'étudiant de M1 et le directeur de recherche et à remettre au secrétariat du Master, au plus tard avant la fin octobre

Nom de l'étudiant :

Mention de Master et Parcours :

Année d'inscription :

Sujet du mémoire :

Nom du directeur de recherche :

Date :

Signature de l'étudiant

Signature du directeur de recherche

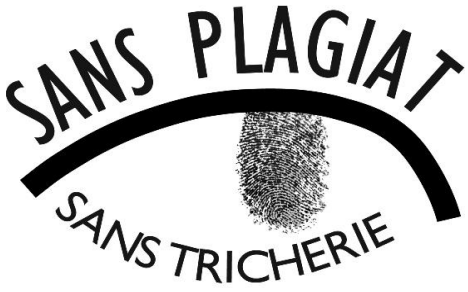

(source : http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm)

♦ Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration del'université[1] :

- Pendant les examens et les devoirs en classe

* L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le supportutilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable…) ;
* La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, …) ;
* La substitution de personne ;
* Le fait de copier sur un autre étudiant.

- Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète[2].

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

[1] Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

[2] Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences

sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K.Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

Ce qui est inacceptable

Vous avez écrit :

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

Inacceptable parce que :

L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.

Vous avez écrit :

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

Inacceptable parce que :

Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).

Vous avez écrit :

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans **le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir**. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

Inacceptable parce que :

Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.

Ce qui est acceptable

Vous avez écrit :

* Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

Acceptable parce que :

* L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.
* La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.

Vous avez écrit :

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

Acceptable parce que :

* Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.
* Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.

Mémoire de Recherche/professionnel

(*Garder le type de mémoire concerné)*

Année universitaire 202_-202_

Master Langues et Sociétés,

Parcours Traduction et Communication Multilingue (TCM**)**

Titre du mémoire

Sous-titre éventuel

Illustration optionnelle à adapter éventuellement ci-dessus

Présenté et soutenu par : Prénom NOM de l'étudiant(e)

Directeur/Directrice de mémoire : Prénom NOM (directeur ou tuteur)Pour obtenir le grade de Master (BAC+5)

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines,

Université d'Orléans (U.O.)